# Discours de Monsieur le Président,à l’occasionde la conférence de presse d’annonce de l’inscription du Matatiki à l’Inventaire National du patrimoine culturel immatériel

*Papeete, mardi 13 décembre 2020*

Monsieur le Haut-commissaire de la République en Polynésie française,

Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Îles Marquises,

Madame et messieurs les maires des Marquises,

Monsieur le Président de l’association Patutiki,

Chers amis,

Ka’oha nui,

Je suis très heureux et honoré d’être ici avec vous aujourd’hui, car ensemble **nous allons célébrer la richesse du patrimoine des Marquises, la richesse de notre *Fenua* et la diversité culturelle de la France**.

Nous nous retrouvons aujourd’hui pour célébrer l’aboutissement d’un travail de plusieurs années, mené par des spécialistes et des passionnés de la culture marquisienne qui ont voulu faire reconnaitre une pratique ancestrale, celle du ***Matatiki, l’art graphique marquisien****.*

En inscrivant à l’Inventaire national l’art iconographique marquisien, le *matatiki,* le Comité du patrimoine ethnologique et immatériel, et par son intermédiaire l’Etat français, reconnait l’Histoire de ce patrimoine immatériel et son impact par-delà notre grand Océan.

Tout d’abord permettez-moi de féliciter **l’association Patutiki** qui a su faire preuve de pugnacité et d’abnégation pour mener à bien ce projet. L’inscription aujourd’hui honorée est le résultat d’un travail de collecte, de concertation et d’échange qui a permis de tisser des liens forts entre les acteurs.

Je félicite également la **Communauté de Communes des Îles Marquises** (CODIM), dont le soutien sans faille à ce projet à contribuer de façon significative à sa réussite. Il y a plus d’un an déjà, en novembre 2019, **je faisais part à Monsieur Benoît KAUTAI du soutien de mon gouvernement à l’égard de cette démarche** portée par des marquisiens amoureux de leur culture.

**L’inscription du *Matatiki* à l’Inventaire national s’inscrit au sein de la politique culturelle portée par mon Gouvernement et menée par le Ministre de la culture, Heremoana MAAMAATUAIAHUTAPU**.

La Polynésie française est engagée, depuis de nombreuses années, dans un processus de sauvegarde de son patrimoine culturel immatériel, de ses pratiques, ses savoirs et savoir-faire au moyen de leur conservation, leur préservation et leur mise valeur.

Aussi, **je suis heureux aujourd’hui de voir le *Matatiki* rejoindre le ‘Ori tahiti à l’inventaire national**.

Si pour certain cette inscription est perçue comme « exclusivement » symbolique, je rappelle qu’elle constitue également un engagement en faveur de la sauvegarde de la pratique en vue de garantir la persistance de notre patrimoine vivant sur les années à venir.

Ainsi désormais après la date du 26 octobre 2017 qui a vu l’inscription du ‘Ori Tahiti à l’inventaire national s’adjoint celle du 03 mars 2020 qui marque l’inclusion de la fiche du « *Matatiki, art graphique marquisien* ».

A travers cette reconnaissance nationale accordée au Matatiki, c’est l’ensemble du patrimoine immatériel de Polynésie française qui est mis en valeur car il reflète la richesse et la diversité de notre ci-beau Pays.

Je sais que désormais tous les membres de l’association ainsi que les maires ici présents regardent à l’horizon en pensant à la suite du processus.

En effet, l’inventaire national n’est pas nécessairement une fin en soi car derrière s’esquisse la reconnaissance internationale qu’est l’inscription au sein de la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l’humanité de l’UNESCO.

**Lorsque cette étape viendra nous serons à vos côtés comme nous l’avons été jusqu’à présent**. **A ce jour, et comme vous le savez, le dossier que nous souhaitons faire porter devant l’UNESCO est celui du ‘Ori tahiti.** Les équipes du ministère de la culture continuent d’œuvrer en ce sens même si la route est longue.

Mesdames et messieurs,

Le travail qui a été réalisé et qui vous est présenté aujourd’hui est l’héritage d’un archipel, l’héritage d’un Pays, l’héritage de nos *matahiopo et de nos tupuna* légué aux générations à venir.

Pour cela je tiens à exprimer ma gratitude à toutes celles et ceux qui ont permis la réalisation de ce travail car à travers vous s’expriment les voix de nos ainés.

Koutau nui.